



34.dden-fed.org

Année scolaire  
2021 / 2022



## Rôle du DDEN

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale est par essence un défenseur de l'école publique donc de la laïcité.

Membre de droit du Conseil d'Ecole, sa mission, outre tout ce qui touche à l'hygiène et la sécurité, s'élargit naturellement aux temps d'activité périscolaire, à la restauration scolaire, aux transports scolaires et aux centres de loisirs.

En toutes circonstances il fait valoir l'intérêt prioritaire de l'enfant.

### PRIX DE

### LA " LAÏCITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ "

Les DDEN organisent pour la 10ème année consécutive en 2021-2022 ce prix dont l'objectif est de familiariser les élèves aux principes de la laïcité.

Il est destiné à distinguer une école ou une classe dont les projets ou les actions mettent l'accent sur un comportement laïque et citoyen.

Ce n'est pas un concours, toutes les candidatures retenues par les DDEN 34 obtiennent une récompense.

La Fédération nationale des DDEN organise un concours "Se construire citoyen". Ce concours est placé sous le haut patronage du Ministère de l'Education Nationale en partenariat avec le défenseur des Droits et l'Association des Maires de France (AMF).

[www.34.dden-fed.org](http://www.34.dden-fed.org)

Parmi les projets retenus pour le Prix de la laïcité des DDEN 34, un projet peut être sélectionné pour participer au concours national. En cas de Prix National, une délégation de l'école peut recevoir au Sénat une Marianne et un diplôme.

**La seule école de la république,  
C'est l'école laïque**



## Charte de la Laïcité à l'Ecole

**LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE.**

*La France est une République indivisible, laïque et elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble du territoire, de tous les citoyens.*

*La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.*

*La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.*

**L'école est laïque :**

**L'Ecole Publique est une institution laïque.**

*La laïcité de l'Ecole offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.*

**La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.**

*Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.*

# PALMARES DU PRIX DE LA LAÏCITE 2021

**Le jury a récompensé les écoles :**

1 Prix	Anne Franck	St. André de Sangonis
2 Prix	Potier Sibelius	Montpellier
3 Prix	R.Gaubil	St. André de Sangonis
4 Prix	La Treille	Maraussan
4 Prix	Anne Franck	St. André de Sangonis
6 Prix	La Rompude	St. Gély du Fesc
6 Prix	G.Brassens	Villeneuve les Beziers
6 Prix	La Treille	Maraussan
6 Prix	Ecole primaire	Courniou

*Toutes les écoles participantes ont obtenu :  
un diplôme « Prix de la Laïcité », et des chèques livres*

Le dossier de l'école POTIER Sibelius de Montpellier (la fleur de la république) a été retenu pour participer au concours

**Nos partenaires, membres du jury :**

